



Réunion publique du Conseil de quartier Manin-Jaurès  
6 novembre 2018 à 19h



École élémentaire – 4 rue Goubet

Réunion animée par **Nicolas Nordman**, Délégué du Maire pour le Conseil de quartier Manin-Jaurès

---

**ORDRE DU JOUR :**

- **Stages de 3<sup>e</sup> : Comment trouver son stage quand on n'a pas de contacts ? Présentation des dispositifs existants & appel à contribution et à la solidarité du Conseil de quartier**  
En présence de :
    - **Léa FILOCHE**, Conseillère déléguée chargée de l'emploi
    - **Andrea FUCHS**, Conseillère déléguée chargée des collègues
    - **Guillaume PELE-ROCHEREAU**, Coordinateur du plan de lutte contre les discriminations à l'emploi de Paris 19<sup>e</sup>
    - **Alexandre CIER**, Directeur de groupe BNP Paribas
  - **Point sur les aménagements dans le quartier**  
Avec la participation de **Halima JEMNI**, Première Adjointe au Maire chargée des espaces verts, de la voirie et des déplacements
  - **Résultats du Budget Participatif 2018**  
Par **Mahor CHICHE**, Adjoint au Maire chargé de la démocratie locale
- 

**STAGES DE 3<sup>E</sup> : COMMENT TROUVER SON STAGE QUAND ON N'A PAS DE CONTACTS ? PRESENTATION DES DISPOSITIFS EXISTANTS & APPEL À CONTRIBUTION ET A LA SOLIDARITE DU CONSEIL DE QUARTIER**

*Au cours de la préparation de cette réunion publique par le Groupe d'animation, le souhait a été émis d'inscrire à l'ordre du jour la thématique innovante des stages de 3<sup>e</sup>. L'ambition portée est de pouvoir répondre à la problématique des élèves en manque de contacts professionnels, en présentant, d'une part, les dispositifs existants, et, d'autre part, en essayant de construire un réseau au sein du Conseil de quartier.*

**Nicolas NORDMAN**, délégué du Maire pour le Conseil de quartier Manin-Jaurès

**I. La Charte de parrainage des stages de 3<sup>e</sup> dans le 19<sup>e</sup> arrondissement**

*Léa FILOCHE, conseillère déléguée chargée de l'emploi*

*Andrea FUCHS, conseillère déléguée chargée des collègues*

*Guillaume PELE-ROCHEREAU, coordinateur du plan de lutte contre les discriminations à l'emploi de Paris 19<sup>e</sup>*

*Alexandre CIER, Directeur de groupe BNP Paribas*

Au sein du 19<sup>e</sup> arrondissement, le thème des stages de 3<sup>e</sup> fait partie intégrante du plan de lutte contre les discriminations existant depuis plus de 10ans sur ce territoire. L'idée sous-jacente est de lutter contre les discriminations systémiques dont sont victimes les collégiens.

Dès lors, la Mairie du 19<sup>e</sup> a développé un projet permettant aux élèves d'accéder à une « Bourse de stages » auquel participe les 13 collèges de l'arrondissement, une quarantaine d'entreprises, ainsi que le Rectorat, dans le cadre d'une Charte de parrainage resignée tous les trois ans. [L'Association de Prévention du Site de La Villette \(APSV\)](#) coordonne ce dispositif avec pour objectif de proposer un nombre de stages correspondant aux besoins recensés et en s'assurant que le stage soit le plus qualitatif possible pour l'élève. Concrètement, l'APSV démarche chaque année les entreprises parrainant un ou plusieurs collèges de l'arrondissement pour identifier le nombre de places disponibles pour les élèves du 19<sup>e</sup> (140 en 2018-2019). En lien avec les personnes référentes au sein des établissements, les collégiens sont ensuite répartis suivant la période de stage visée et leurs motivations.

Plusieurs résultats :

- Entre 2000 et 2011, le constat était de 15 à 20% d'élèves de 3<sup>e</sup> qui ne trouvaient pas de stage dont 50% par manque de réseau professionnel. Depuis l'existence de cette Charte des stages de 3<sup>e</sup>, plus de 1000 élèves ont pu bénéficier d'une expérience significative, soit près de 100 places utilisées chaque année par les collégiens du 19<sup>e</sup>.
- Sur le plan qualitatif, 90% des élèves sont satisfaits de leurs stages, de même que 85% des entreprises.

Depuis 2011, une quarantaine de partenaires ont pris part à ce dispositif. Sur la période 2018 à 2021, c'est plus d'une trentaine de structures qui s'investissent, dont 90% dans le 19<sup>e</sup>.

### Exemple de « parcours découverte » à la BNP Paribas

À travers ces stages de 3<sup>e</sup>, la BNP entend présenter l'ensemble des métiers de la banque de détail aux élèves. Du point de vue pratique, la BNP privilégie l'accueil de groupes de stagiaires sur une période donnée pour garantir la qualité de cette expérience.

Entreprises partenaires 2018-2021	
Activ' Flandre	FAFTT
104	FIDES Solution
APSV	CFDT
BNP Paribas	Immo 3F
Cité de la musique	CA CLAVEL
CNDSMDP	La Poste
Cours Florent	Le Monde
CPAM	Mairie 19
CRAMIF	Groupe M6
EPPGHV	Radio France
ESAT	UGC Cinéma
Centre Pailleron	Universciences
CA Angèle Mercier	CA CURIAL
CA Place des fêtes	Mercure Hotel
CA Rebeval	CA Mathis
Théâtre Paris-Villette	



Pour renforcer cette dynamique, la Mairie du 19<sup>e</sup> a également édité un guide d'aide à la recherche de stages pour les collégiens.

Par ailleurs, la Ville de Paris a aussi créé une plateforme permettant d'accéder à des offres de stages, notamment dans le secteur de l'Économie Sociale et Solidaire.

## II. ViensVoirMonTaf

Par **Nadia TIOURTITE**, membre du Groupe d'animation du Conseil de quartier Manin-Jaurès

L'association ViensVoirMonTaf a pour vocation de devenir le « premier réseau des jeunes sans réseau » pour les élèves de 3<sup>e</sup> des collèges en réseau d'éducation prioritaire (REP). A l'heure actuelle, plus de 600 entreprises participent à cette initiative et plusieurs offres de stages seront à pourvoir à partir de janvier 2019 partout en France.

### Exemples de partenaires de ViensVoirMontaf



➤ **Pour + d'infos :**

- <https://www.viensvoirmontaf.fr/>
- [contact@viensvoirmontaf.fr](mailto:contact@viensvoirmontaf.fr)
- 06.63.95.26.40

### III. **L'accompagnement des élèves de 3<sup>e</sup> par J2P**

Entretien avec **Frédéric JESU**, co-président de J2P (05/11/2018)

C'est à travers le sujet du développement du pouvoir d'agir des habitants que J2P s'est penchée sur la question des stages de 3<sup>e</sup>. Pour ce faire, l'Association s'est appuyée sur un réseau d'entreprises à proximité et susceptibles d'accueillir des jeunes élèves dans le cadre de leur stage. J2P a alors identifié plusieurs enjeux :

- La difficulté des élèves de 3<sup>e</sup> à quitter leur quartier
- La nécessité d'inscrire le stage dans une vision plus large, avec une prise en compte du « désir d'orientation ». Autrement dit, la construction avec l'élève de son parcours.

Muni de ces observations, J2P s'est inscrite au sein de « Paris-Collèges-Familles », un programme de la Ville de Paris. Dans ce cadre, elle travaille à un partenariat avec le collège Édouard Pailleron pour développer le « parcours d'excellence ». J2P s'engage ainsi à rencontrer 30 élèves de classes de 3<sup>e</sup> sélectionnés par l'équipe pédagogique car en panne de désir d'orientation. Dès lors, 2 mercredis après-midi par mois, J2P s'attache à accompagner ces collégiens au travers de 4 axes :

- Un coaching d'orientation
- La lutte contre l'autocensure
- La consolidation du dialogue parents / enfants
- La prise en compte du niveau scolaire réel

À partir de la rentrée prochaine, J2P entend poursuivre ce travail avec ces jeunes dans leur année de seconde. Elle insiste aussi sur l'attention qu'il faut porter aux élèves en lycée professionnel.

### IV. **Questions / Remarques**

- ***Le programme d'aide à la recherche de stage dans le 19<sup>e</sup> vise-t-il aussi les jeunes habitants cet arrondissement mais non scolarisés sur ce territoire ?***
- **Léa FILOCHE (LF)**: Le dispositif s'adresse uniquement aux élèves scolarisés dans des établissements du 19<sup>e</sup> parrainés par les diverses structures partenaires. Toutefois, la plateforme de la Ville de Paris propose également des stages dans toute la capitale et pour tous les parisiens.
- ***Les élèves inscrits dans un parcours scolaire plus professionnalisant, avec peu de matières théoriques, peuvent-ils être concernés par la bourse de stages de 3<sup>e</sup> dans le 19<sup>e</sup> arrondissement ?***
- **LF** : Les élèves dans cette situation n'entrent pas dans le cadre de la Charte de parrainage des stages de 3<sup>e</sup>. Néanmoins, certaines des structures partenaires sont susceptibles d'accueillir des jeunes en dehors de ce dispositif.
- ***D'après les statistiques de l'INSEE, 1350 élèves dans le 19<sup>e</sup> seraient concernés par les stages de 3<sup>e</sup>. Qu'advient-il des collégiens qui ne trouvent pas de stage ?***
- **Guillaume PELE-ROCHEREAU (GPR)** : Le dispositif du 19<sup>e</sup> est justement dirigé vers les élèves qui ne trouvent pas de stage. C'est à la personne ressource du collège, notamment le/la proviseur(e) ou le/la professeur(e) principal(e) qu'il revient de repérer et rediriger les élèves en difficulté vers cet outil. En outre, l'utilité du guide d'aide à la recherche de stage est d'accompagner les élèves dans une démarche proactive.

- ***L'élève doit-il respecter le parcours présenté par l'APSV? Autrement dit, doit-il se mettre en lien avec les personnes ressources? Par ailleurs, prenez-vous part à des événements tels que les forums d'emploi ?***
- **GPR** : Des parcours sont formalisés et finalisés en début d'année en lien avec les personnes ressources. Une fois qu'une place est rendue disponible pour un élève, l'idée est que ce parcours soit respecté. Pour autant, s'il s'avère qu'en début de stage un élève est particulièrement intéressé par un service, son choix est respecté.
- **Alexandre CIER** : Il est important que les élèves voient tous les services afin d'avoir une vision assez large des métiers existants dans l'entreprise. Il arrive que nous participions aux forums d'emplois lorsque nous y sommes invités et suivant notre disponibilité.
- ***N'y a-t-il pas une barrière pour des élèves mineurs qui souhaiteraient découvrir des métiers manuels qui nécessitent de manier certains outils ?***
- **LF** : Il y a une contrainte nette et claire qui est que pour utiliser des machines particulières, il faut non seulement être majeur mais aussi disposer du diplôme nécessaire. Nous essayons de multiplier les hypothèses dans lesquelles nous pouvons faire découvrir à ces jeunes des métiers de l'artisanat et du commerce, avec des savoir-faire particuliers, afin de leur ouvrir le champ des possibles. Cela passe notamment par des forums de métiers.
- **GPR** : il y a quelques structures comme le Centquatre ou Radio France qui permet de découvrir des métiers techniques comme régisseur. Nous avons aussi démarché des commerçants et artisans mais en termes de ressources humaines, c'est assez compliqué pour eux de s'inscrire dans le dispositif de la Ville en termes d'organisation.

## **POINT SUR LES AMENAGEMENTS DANS LE QUARTIER**

*Avec la participation de **Halima JEMNI**, Première Adjointe au Maire chargée des espaces verts, de la voirie et des déplacements*

### **❖ Une coulée verte de la Villette aux Buttes-Chaumont**

Le 3 mai 2018, une réunion publique s'est tenue afin de présenter ce projet. Différentes variantes et options ont été soumises à la discussion des habitants, notamment sur la végétalisation de l'allée Darius Milhaud. Les travaux débuteront au cours du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestre 2019.

### **• Questions / Remarques :**

***À mon sens, la réunion du 3 mai était intéressante mais insuffisante dans le diagnostic et les solutions. Peut-on encore organiser des réunions entre le Groupe d'animation, les constructeurs et le Conseil de quartier pour enrichir ce projet ?***

- **Nicolas NORDMAN (NN)** : La problématique de l'allée Darius Milhaud est très ancienne dans l'arrondissement. Depuis plusieurs années, nous sommes sollicités sur la nécessité de travailler à un embellissement de cette voie. Il faut donc se féliciter que ces aménagements puissent être réalisés rapidement pour répondre à la demande des habitants. Par ailleurs, la réunion du 3 mai a été jugée dynamique et celle-ci a permis aux participants de trancher entre les différentes options proposées par les services.
- **Halima JEMNI (HJ)** : Il faut effectivement rappeler que ce projet est issu du Budget Participatif 2016 (BP 2016). Il est donc temps qu'il soit concrétisé. Il faut aussi rappeler que nous disposons d'un budget de 900 000€ qui ne permet pas de refaire tout le périmètre de l'allée Darius Milhaud, d'autant que ce n'était pas ce qui était proposé dans le projet BP. Conformément à celui-ci, nous traiterons surtout les entrées principales et nous en profiterons pour traiter un certain nombre de cheminements. Nous travaillons aussi sur les propositions évoquées lors de la réunion du 3 mai, notamment la demande formulée par plusieurs habitants d'un aménagement spécifique devant l'École Goubet afin d'atténuer les nuisances. Sur ce point, il nous faut solliciter l'avis technique de la Préfecture de Police compte tenu de plusieurs éléments : la

présence d'une école et donc du plan Vigipirate, l'existence d'un accès pompiers. Avant que nous entamions les travaux au 2<sup>e</sup> trimestre 2019, nous organiserons une réunion de présentation de l'évolution du projet.

### ❖ La rue Eugène Jumin, un trait d'union entre deux parcs

Le 18 octobre dernier, une réunion a été organisée au sujet de ce projet issu du BP. L'objectif est de renforcer l'aspect piétonnier de cette voie : aménagement d'un trottoir traversant à l'entrée et la sortie de la rue, la mise en place de jardinières plantées, un aménagement paysager en pleine terre, un nouveau mobilier urbain etc. Les demandes complémentaires exprimées par les habitants au cours de cette réunion ont été transmises aux services de la voirie de la Ville. Une prochaine réunion pourrait avoir lieu en début d'année prochaine pour présenter ces travaux.

### ❖ La rue végétale Georges Thill

Les travaux ont débuté au mois d'octobre et devraient s'achever prochainement. Il y a un appel à participation des habitants pour l'entretien de cette rue végétale.

### ❖ Le projet de la Place Garonne / Tailleferre

- démarrage des travaux prévu pour début 2019

---

## RESULTATS DU BUDGET PARTICIPATIF 2018

Créé en 2014, le Budget Participatif permet de consacrer 5% du Budget de la Ville, soit 100 millions d'€ par an, à la réalisation de projets proposés et votés par les parisiens. En 2018, ce budget représentait 5 millions d'€ dans le 19<sup>e</sup>, dont environ la moitié alloué aux quartiers populaires de l'arrondissement.

Il est important d'associer les Groupes d'animation et les Conseils de quartier à la co-construction de projets adoptés, que soit au moment de l'idéation, du travail avec les services et jusque dans la phase de réalisation.

Il existe 3 critères pour qu'un projet soit sélectionné :

- il doit relever de la compétence de la Ville de Paris
- il doit répondre à l'intérêt général
- il doit correspondre à une dépense d'investissement

Tout refus par les services est généralement motivé.

Depuis 2015, une grande diversité de projets a été réalisée, dans un délai moyen de 18 mois.

#### Quelques projets phares autour de votre quartier 1/3

• Développer le réseau cyclable dans le 19<sup>e</sup> (2015), inclut le projet de piste cyclable à contresens sur la rue de Crimée, entre la rue Meynadier et l'avenue Jean Jaurès.

• Aménager des places et placettes dans l'arrondissement (2016), inclut le projet de réaménagement de la place Garonne/Tailleferre déposé par le Conseil de quartier Manin-Jaurès.  
→ Livraison au printemps 2019.

• Une coulée verte de la Villette aux Buttes Chaumont (2016), vise à requalifier et végétaliser une partie de l'allée Darius Milhaud.  
→ Une réunion publique concernant ce projet a eu lieu le 3 mai dernier à l'école 53 allée Darius Milhaud. Travaux : avril à octobre 2019.

#### Quelques projets phares autour de votre quartier 2/3

• La rue Eugène Jumin, un trait d'union entre deux parcs (2016), consiste à requalifier et aménager la rue Eugène Jumin pour la rendre plus conforme à son statut piéton  
→ Une réunion publique sur le projet a eu lieu le 18 octobre dernier.  
Démarrage des travaux : avril 2019.



#BUDGETPARTICIPATIF



#BUDGETPARTICIPATIF

❖ **Le BP 2018 en quelques chiffres :**

- 177 projets ont été déposés avant d'être regroupés puis évalués par les services de la Ville.
- 10 214 votants, soit une augmentation de + de 28% (8000 votants l'an dernier et 4000 en 2014)
- Plusieurs projets lauréats en 2018 :

## BP 2018 – projets lauréats 19<sup>e</sup>



« **Mise en sécurité de la place Stalingrad avec des luminaires** » - **Prévention et sécurité**  
Projet lauréat avec 2 775 votes - Budget estimé à 300 000 €

« **Oasis sportive : réaménagement des terrains de Stalingrad** » - **Sport**  
Projet lauréat avec 2 291 votes - Budget estimé à 500 000 €



« **Renouvellement des toilettes du Parc des Buttes-Chaumont** » - **Propreté**  
Projet lauréat avec 1 652 votes - Budget estimé à 100 000 €

« **Des cantines agréables pour les élèves en quartiers populaires** » - **Education et jeu**  
Projet lauréat avec 1 509 votes - Budget estimé à 600 000 €



« **Des aménagements pour le centre d'hébergement Crimée** » - **Solidarité et cohésion sociale**  
Projet lauréat avec 1 327 votes - Budget estimé à 18 000 €



« **Rénover les terrains de sport pour une pratique inclusive !** » - **Sport**  
Projet lauréat avec 1 298 votes - Budget estimé à 1 150 000 €



PARIS BUDGET  
PARTICIPATIF

#BUDGETPARTICIPATIF

## BP 2018 – projets lauréats 19<sup>e</sup>



« **Sauver des vies – Initiation Premier Secours** » - **Solidarité et cohésion sociale**  
Projet lauréat avec 1 294 votes - Budget estimé à 5 000 €

« **Améliorer l'accès à la lecture pour tous les enfants** » - **Culture et patrimoine**  
Projet lauréat avec 1 282 votes - Budget estimé à 120 000 €

« **Un équipement sportif adapté aux handicaps** » - **Sport**  
Projet lauréat avec 1 254 votes - Budget estimé à 200 000 €

« **Ré-enchanter les cours de récré des écoles de nos quartiers** » - **Cadre de vie**  
Projet lauréat avec 1 113 votes - Budget estimé à 600 000 €



« **Des structures jeunesse mieux aménagées et mieux équipées** » - **Education et jeunesse**  
Projet lauréat avec 992 votes - Budget estimé à 620 000 €



« **Rénovation de la rue de Belleville** » - **Cadre de vie**  
Projet lauréat avec 921 votes - Budget estimé à 750 000 €



PARIS BUDGET  
PARTICIPATIF

#BUDGETPARTICIPATIF

- **SAVE THE DATE** : La phase d'idéation du Budget Participatif 2019 débutera le 7 janvier pour finir le 3 février. Une soirée de lancement du BP sera organisée le mercredi 9 janvier à 19h, à la Maison des Canaux (6 quai de Seine).

## QUESTIONS DIVERSES

- ***J'ai constaté la présence de rats près du Canal de l'Ourcq. Une campagne de dératisation est-elle prévue ?***
  - **NN** : La présence de nuisibles constitue un sujet de préoccupation pour la Ville. Plusieurs phénomènes semblent expliquer leur présence : l'évolution de l'occupation de l'espace public et des habitudes de consommation (ex : organisation de pique-niques autour du Bassin de la Villette), la prohibition des produits de dératisation utilisés jusque-là pour des raisons sanitaires. La Ville expérimente à l'heure actuelle de nouvelles méthodes pour lutter contre la prolifération des rats et adapte aussi sa signalétique en conséquence. Quoi qu'il en soit, il appartient à tout un chacun de se discipliner pour lutter efficacement contre ce phénomène : ne pas jeter ses débris, ne pas nourrir les pigeons. C'est un travail pédagogique qu'il faut mener, en même temps qu'il faut verbaliser les personnes indécrites.  
Par ailleurs, l'application Dansmarque vous permet de faire remonter tout dysfonctionnement dans l'espace public auprès des services compétents.
- ***Dans l'allée de Fontainebleau, une fois que les poubelles sont ramassées, peut-il y avoir un balayage / nettoyage plus récurrent ?***
  - La demande a bien été relayée auprès de la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE) en leur demandant une attention accrue sur ce secteur.
- ***Est-il possible de déplacer le trilib' situé au 85 rue Petit ?***
  - La demande a été transférée à la DPE pour le ramassage des dépôts. De plus, la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection (DPSP) effectue des verbalisations lorsque des personnes indécrites sont prises sur le fait.
- ***Que peut-il être fait en termes de réaménagement de la place de la Rotonde pour rendre ce lieu plus agréable ?***
  - **NN** : Il y a une problématique plus large sur cette place, liée à l'existence de trafic et de consommation de drogues. Il y a eu à ce titre une mobilisation importante des forces de police ces dernières semaines. À la Mairie du 19<sup>e</sup>, nous souhaitons une présence renforcée sur ce site et indépendamment de cela, nous avons proposé un vœu lors du dernier Conseil d'arrondissement pour engager une réflexion sur le réaménagement de cette place.
- ***Est-il possible de pallier le manque de bancs publics à partir du pont de Crimée jusqu'au parc de la Villette ?***
  - **HJ** : C'est un aménagement prévu sur ce quai de la Marne : 5 bancs supplémentaires seront mis en place.
- ***Au sujet de la petite ceinture, est-il prévu un aménagement spécifique jusqu'au pont qui enjambe le canal de l'Ourcq ?***
  - **NN** : Le tronçon qui sera ouvert s'étendra sur environ 400m. Un accès sera possible par la rue de Thionville où s'effectuent actuellement les travaux du projet de la Ferme du Rail. Il n'est pas prévu à ce stade d'ouvrir après le pont de la rue de Thionville.